
COMMUNIQUE DE PRESSE

COLLEGE BEAUME DROBIE : LE CHOIX DU TERRAIN PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PERMET DE LANCER LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

28 FEVRIER 2018

Le conseil communautaire Beaume Drobie qui s'est réuni hier soir, mardi 27 février pour délibérer et valider le choix du terrain qui accueillera le futur collège.

Cette décision des élus locaux permet aujourd'hui aux services du Département de mettre sur les rails l'opération de construction du collège Beaume Drobie pour une livraison en 2020 comme annoncé.

« Je suis sûr que cette décision lève enfin tous les freins quant à la mise en œuvre de ce programme d'investissement. Ces derniers mois, j'ai pris le temps, ainsi que Stéphanie Barbato, vice-présidente en charge de l'éducation, Raoul L'herminier et Bérengère Bastide, élus du canton, de rencontrer et d'échanger avec les uns et les autres : élus, parents, enseignants, agriculteurs et habitants du secteur pour évoquer avec eux ce projet et débattre de leurs enjeux liés à ce choix et des nôtres en termes de planification.

Construire un nouveau collège, investir pour nos enfants à hauteur de 11 millions d'euros constitue un acte fort pour la collectivité départementale et passe nécessairement par une réflexion concertée.

Face aux débats que ce projet a suscités localement, j'ai demandé au Président de la communauté de communes de créer les conditions d'un dialogue constructif avec tous les élus du territoire, de soumettre le choix du site d'implantation du futur collège en conseil communautaire et de tenir compte des problématiques soulevées par les agriculteurs.

Mardi soir, le conseil communautaire a pris ses responsabilités. Il l'a fait, en m'assurant par la voix de son président que les conditions nécessaires au bon déroulement du chantier et que les problématiques agricoles avaient été prises en compte dans les projets -en cours ou futurs- relevant de l'urbanisation des alentours du terrain choisi pour le futur collège.

Sur ces bases je peux donc confirmer que celui-ci se fera sur la commune de Joyeuse et ouvrira en 2020. » a commenté Laurent Ughetto, président du département en prenant connaissance de la décision du Conseil communautaire.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE – Direction de la communication

Hôtel du Département BP 737 – 07007 Privas cedex

Sandrine BARBERINO / Isabelle SEREN / Corine FONTANARAVA

04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 12 / 04 75 66 77 08 – com@ardeche.fr